

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 1

Artikel: La position de la Suisse dans le monde d'après-guerre
Autor: Petitpierre, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes suisses

C'est certainement à la suite d'un concours de circonstances absolument fortuites que MM. M. Petitpierre, Vice-Président de la Confédération pour 1949, Chef du Département politique fédéral, H. Homberger, Directeur du « Vorort » de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et P. Keller, Président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, ont été amenés, il y a quelque temps, à prendre la parole pour procéder à un tour d'horizon extrêmement utile sur les problèmes politiques, commerciaux et financiers qui se posent actuellement à la Suisse.

Il nous paraît toutefois significatif que trois des personnalités parmi les plus marquantes de notre pays aient ainsi, en l'espace d'un mois, souligné les difficultés auxquelles la Suisse doit faire face actuellement au milieu d'une Europe bouleversée et ruinée.

Nous avons estimé qu'il était opportun de résumer ici, à l'intention de nos lecteurs, les trois conférences présentées en novembre dernier par MM. Petitpierre, Keller et Homberger. L'ensemble des idées ainsi exprimées nous donne, d'une manière aussi complète que succincte, les principes les plus importants qui seront désormais à la base de nos relations politiques, commerciales et financières avec l'étranger.

LA POSITION DE LA SUISSE DANS LE MONDE D'APRÈS-GUERRE

Résumé du discours prononcé par

M. Max Petitpierre

*Vice-Président de la Confédération,
Chef du Département politique fédéral*

le 20 novembre 1948, à l'Université de Neuchâtel à l'occasion de l'anniversaire de la Société d'étudiants « Zofingue ». Le texte de ce discours a été publié intégralement dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 22 novembre 1948.

LA Suisse doit résoudre aujourd'hui des problèmes particuliers qui sont surtout d'ordre économique, financier et social. Or, derrière ces problèmes quotidiens et immédiats il y a un vaste courant auquel la Suisse ne peut résister et qui représente un de ces mouvements de l'histoire qui pendant longtemps se développent lentement, pour tout à coup se précipiter et aboutir à une destruction, à une décomposition ou, peut-être, à un renouveau.

Mais, si nous descendons vers des contingences plus immédiates, nous nous demandons plus simplement quelle est actuellement la position de notre pays dans le monde, s'il a un rôle international à jouer, s'il est menacé et ce qu'il peut faire pour assurer sa défense.

ON a beaucoup parlé, immédiatement après la guerre, de l'isolement de la Suisse. Ce danger nous a engagés et même contraints à faire un effort pour l'écartier. Or, la crainte que nous éprouvions ne s'est pas réalisée. Mais, en réalité, si nous ne sommes pas isolés politiquement, nous le sommes peut-être psychologiquement. Nous avons de la peine à nous rendre compte des bouleversements que la guerre a causés entre les pays et à l'intérieur des pays, de la force de cette puissance destructive qui a atteint et corrompu des valeurs élémentaires comme le respect de la vérité, de la liberté, de l'opinion d'autrui, de la justice. Le glas d'une certaine forme de vie a sonné. Nous avons conscience, mais seulement imparfaite-

ment, que le règne de l'anarchie s'est établi dans les esprits comme dans les mœurs. La Suisse est restée attachée à ses habitudes de vivre et de penser, elle est encore en marge du grand bouleversement qui s'est produit et les critères qui sont restés valables pour elle ne le sont plus pour les autres peuples. C'est pourquoi, suivant ses sentiments, on a tendance aujourd'hui à considérer notre pays soit comme un anachronisme, soit comme un paradis perdu.

IL est nécessaire de prendre conscience de l'état actuel du monde et d'en tirer notre ligne de conduite. Les Suisses doivent se rendre compte que leur destin est lié, plus qu'il ne l'a été depuis un siècle et demi, à celui de l'Europe. La Suisse ne peut plus se désintéresser de ce qui se passe en dehors de ses frontières, puisque son existence nationale est liée au succès d'une organisation pacifique de l'Europe. Si l'Europe ne devait pas retrouver son indépendance, la nôtre serait compromise. C'est pourquoi nous ne pouvons pas ignorer les efforts qui s'accomplissent pour créer une solidarité européenne.

LA création d'une telle solidarité est une œuvre de longue haleine, mais urgente, dont le succès n'est pas assuré et à laquelle notre contribution ne peut être que limitée. Toutefois, notre collaboration doit être active. Il ne s'agit pas d'adhérer à une alliance politique ou militaire, ce que notre statut de neutralité nous interdit, mais de nous intéresser aux mouvements qui se sont créés pour faire de l'Europe cette entité que ses divisions l'ont empêchée d'être jusqu'à présent.

Si, sur le plan international, notre avenir dépend dans une large mesure d'événements dont nous ne sommes pas maîtres, de circonstances qui échappent à notre volonté et à notre contrôle, certaines questions aussi fondamentales s'imposent actuellement sur le plan intérieur à l'esprit des Suisses.

LA démocratie était, il y a un siècle, le droit de vote pour tout le monde, l'égalité des droits politiques ; la liberté, c'étaient les droits individuels garantis par la Constitution : liberté de la presse, liberté religieuse, liberté d'établissement et d'industrie. Or, aujourd'hui, ces deux notions de démocratie et de liberté ont évolué. On s'est rendu compte que les droits politiques ne suffisent pas à assurer à un homme la liberté et que celle-ci suppose la libération des servitudes économiques, c'est-à-dire de la misère et du besoin. Une évolution sociale s'est développée qui tend à l'égalité et à assurer la sécurité sous l'égide de

l'Etat. Cette action risque d'avoir comme conséquence une extension des pouvoirs de l'Etat, une limitation des libertés individuelles dans le domaine économique.

Dans plusieurs pays, cette intervention de l'Etat va jusqu'à la nationalisation des moyens de production ou de certains d'entre eux et à l'établissement de monopoles. La Suisse est hostile à une telle évolution, mais le problème de son organisation économique et sociale est virtuellement posé ; il le sera effectivement lorsque la période de prospérité actuelle aura pris fin. A ce moment-là nous risquons une tension entre les différents milieux économiques et sociaux. Il serait opportun d'attacher, dès maintenant, à ces questions l'importance qu'elles ont. Tout en nous refusant de nous soumettre au dilemme capitalisme-communisme, nous devons tendre à un régime qui continuera à favoriser l'initiative privée, source de la prospérité suisse, mais qui assurera en même temps le minimum de sécurité auquel chaque citoyen, dans une démocratie, a le droit de prétendre. Il ne s'agit pas de construire des systèmes, de modifier profondément une structure économique et sociale qui a fait ses preuves, mais de corriger les excès, de combler les lacunes, de rendre plus solide un édifice qui doit pouvoir résister aux difficultés inévitables qui surgiront un jour.

NOUS assistons non seulement à un conflit entre deux grandes puissances dont les intérêts sont opposés et se heurtent, mais à un conflit social. A l'idée de communauté nationale certains, qui sont une minorité, cherchent à substituer l'idée d'une communauté sociale et idéologique qui doit se développer au-dessus et en dépit des frontières.

En présence de ce conflit, il ne suffit pas de rester sur la défensive ou de lutter contre les idéologies totalitaires. Il faut savoir quelle valeur on est décidé à défendre. C'est pourquoi les Suisses doivent faire en sorte que leur démocratie devienne toujours plus parfaite et leurs libertés toujours plus réelles. C'est là, moins un problème philosophique qu'un problème pratique qui doit être résolu tous les jours par chaque citoyen conscient de ses responsabilités. Il est nécessaire de se pencher sur les problèmes concrets que posent les relations entre l'Etat et l'économie privée et celles entre le capital et le travail. Il faut trouver des solutions telles que l'unité du pays ne puisse pas être brisée ou compromise le jour où pèseraient sur lui les difficultés économiques qu'il ne connaît pas aujourd'hui.

Nous vivons en un temps où de grands problèmes vitaux sont ouverts et attendent leur solution : notre existence internationale et notre union intérieure sont en cause, c'est-à-dire l'avenir même de la Suisse.